

# Cabine de peinture

Les peintures de tout type (à haut extrait sec, en phase aqueuse...), les diluants, les impressions et apprêts, les vernis et durcisseurs contiennent de nombreuses substances dangereuses voire cancérogènes. Il est nécessaire de s'en préserver lors de leur projection.



Albéric DUFOUR-VIET ©



La peinture dite « à l'eau » reste dangereuse, prendre toutes les précautions nécessaires lors de son application (les mêmes que pour les autres produits).

**Risque chimique :**  
Cancer et d'effet sur la reproduction (atteinte de la fertilité et effets néfastes sur le fœtus de la femme enceinte).  
Irritations et allergies des voies respiratoires et de la peau.  
Nocif par inhalation et contact cutané (maux de tête, vertiges...).

**Autres risques :**  
Incendie.  
Chute de hauteur.

## Protections principales :

Utilisation de peintures exemptes de substances CMR: pigments à base de chromates, toluène, certains éthers de glycol... (se référer à la fiche de données de sécurité du produit) et utilisation systématique de la cabine de peinture même pour des petites retouches.

Port d'une combinaison de type 5/6, d'un masque A2B2P3 et de gants laminés multicouches ou en nitrile jetables.



**Attention, le port de la barbe réduit voire annule l'étanchéité du masque**

## 1 Avant toute utilisation :

- ▼ **S'assurer** du bon entretien de la cabine de peinture et de son fonctionnement (remplacement des filtres selon périodicité/démarrage de la ventilation).

En cas de défaillance, avertir immédiatement le chef d'établissement et cesser les travaux en cours. Protéger les murs de la cabine par du papier kraft, un film plastique ou un revêtement pelable.

- ▼ **S'assurer** de la présence d'un extincteur à proximité.

## 2 Pendant l'utilisation :

- ▼ Utiliser des dispositifs adaptés pour les travaux en hauteur (plateforme individuelle roulante légère ou échafaudage sécurisés).
- ▼ Porter constamment les protections nécessaires.
- ▼ Interdiction de rentrer dans la cabine durant le cycle d'étuvage.

## 3 Après l'utilisation :

- ▼ Nettoyer le poste de travail (ne pas utiliser de produits décapants CMR ou de diluant de nettoyage mixte pour lessiver les murs et sols de la cabine).
- ▼ Jeter les équipements de protection à usage unique dans des poubelles avec couvercle et ranger le masque de protection **dans une boîte hermétiquement fermée en dehors de la zone de travail...**
- ▼ Se laver régulièrement les mains (pauses entre le passage de couches par exemple).
- ▼ Boire et manger uniquement dans le local de pause.
- ▼ Prendre une douche si possible avant de quitter l'établissement.